

Les nouvelles données sur les thèmes revenus, éducation et tissu économique dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV) ont été publiées par l'INSEE.



Les fiches INSEE complètent les données concernant les quartiers prioritaires disponibles. Elles rendent compte de la situation de chaque QPV, dont le périmètre est défini par la géographie prioritaire. En mars 2022, trois nouvelles fiches données ont été actualisées par l'institut des études et des statistiques : celle concernant les revenus des habitants des QPV, celle sur l'éducation et enfin celle à propos du tissu économique.

Ces données constituent une aide précieuse pour les diagnostics et l'adaptation de la Politique de la ville.

Quelques outils complémentaires pour trouver les données locales pour les QPV :

Vendredi 17 décembre, l'ANCT proposait un webinaire intitulé "Les ressources de l'ONPV au service de l'évaluation des contrats de ville".

A cette occasion, ont été présentés plusieurs outils.

Ces outils doivent permettre aux évaluateurs de :

- mesurer la trajectoire du territoire pendant la durée du contrat de ville,
- inscrire la trajectoire du territoire dans une dynamique nationale,
- mesurer comment les politiques publiques ont ciblé les QPV du territoire pendant la durée du contrat de ville.

- [Retrouvez-les sur notre page : Evaluation : l'instruction est parue](#) [1]
- [Accéder aux données statistiques sur les QPV](#) [2]

Dates: Mardi 22 mars 2022 - 15:15

Thématiques: [Développement économique](#) [3]

[Education](#) [4]

[Observation](#) [5]

[Politique de la ville - DSU](#) [6]

[Population](#) [7]

Publié le 22 mars 2022

URL de la source (modifié le 22/03/2022 - 15:26): <https://www.irev.fr/actualites-0/mise-jour-des-donnees-insee-pour-les-qpv>

Liens

[1] <https://irev.fr/thematiques/methodologie/evaluation-et-demarches-evaluatives/evaluation-linstruction-est-parue>

[2] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5896523?sommaire=2500477>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3691>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3693>